

C
G
T

F
I
N
A
N
C
E
S

P
U
B
L
I
Q
U
E
S

I
N
S
E
R
E

- 1. Editorial et Oups 1
- 2. Véronique. Résistant du Vercors
- 3. Le DDFiP choisi la menace / Point Histoire
- 4. L'interview du mois / Question RH / Oups 2

Macron, les Banquiers, le MEDEF et le Directeur.

Dans la présentation de la transformation/destruction de notre administration, dite nouveau réseau de proximité (sic!), notre Directeur cite à l'envie un des éléments de langage fournis par ses supérieurs, « la référence est le réseau bancaire ». Décidément notre Président a converti tous nos « hauts fonctionnaires.

Quelle référence ! Depuis la crise financière de 2008 les banques au niveau mondial ont supprimé 600.000 emplois. Les agences ferment les unes après les autres et les sièges dans les Métropoles affichent leur richesse. Belle référence !

A force de traîner dans les locaux et avec les représentants du MEDEF départemental, il en oublie qui il est, d'où il vient, ce qu'il doit au service public, et ce qu'est LE service public.

Ces fonctionnaires-là sont devenus des fossoyeurs.

Si le privé les fait tant rêver qu'ils y aillent ! Si les valeurs et le rôle du service public n'est plus le sens de leur engagement professionnel, qu'ils démissionnent !

Comment peut-on à ce point oublier toutes les valeurs et la grandeur de notre administration ?

Autre symptôme de la Macronie : l'arrogance.



« Gérard Darmanin, ministre de l'Action et des Comptes publics, a lancé le site internet oups.gouv.fr, mardi 4 juin, lors d'un déplacement dans l'Oise. Ce nouveau site, destiné aux particuliers comme aux entreprises, répertorie les erreurs administratives les plus fréquentes et les conseils pour les éviter ».



...Ne t'inquiète pas L'utilisateur, tu cliques, tu clics et du cliques et... « Comme annoncé par le ministre, suite à la très forte affluence des usagers sur oups.gouv.fr et ayant entraîné une indisponibilité du site, tous les moyens sont mis en œuvre actuellement afin de permettre à tous d'effectuer leurs démarches dans les plus brefs délais ».

OUPS !

Alors que nous lui signifions que le Ministre avait décidé d'aller au bras de fer avec les agents de la DGFIP et leurs organisations syndicales, il a l'outrecuidance d'indiquer que si ce sont les agents et leurs OS qui l'emportent alors ce serait une défaite pour la DGFIP.

Rappelons que c'est un conflit social et non un théâtre militaire ou de Guerre.

Heureusement il est là pour nous montrer le chemin... Merci seigneur !

BONNES VACANCES !

Compte rendu de Véronique après son premier congrès CGT Finances Publiques :

Comme Ulysse qui après un long voyage plein d'aventures s'en est retourné auprès des siens, nous voici, Dominique, Frédéric et moi, de retour en Isère.

Le congrès, mon premier, a tout d'abord été une expérience humaine ; il m'a permis de rencontrer des collègues/camarades venus des quatre coins de la France métropolitaine et d'Outre Mer, de partager leurs vécus, leurs combats, leurs quotidiens au travail.

J'ai aussi réalisé ce que voulait dire faire partie du syndicat.

J'ai appris le fonctionnement de ce collectif, un peu compliqué parfois, et la difficulté d'arriver à une décision et à l'action, lorsque le débat démocratique est vraiment respecté .

Le programme de travail (eh oui ! on a bossé dur à l'île de Ré!) était chargé, les débats en commission d'amendement ou en assemblée plénière animés, parfois houleux ... surtout quand l'annonce de la restructuration est tombée, accompagnée des cartes sur lesquelles apparaissaient les suppressions de services.

Quelle désolation ... la destruction programmée de nos services et du service public (pour quel public désormais?)

Je pense d'abord à tous ces collègues dont les postes vont être supprimés, dont les vies vont être chamboulées ... quelle terrible tristesse !

Et puis des camarades prennent la parole pour dire leur colère et appeler à l'action.

S'en suivra une motion, rédigée par la commission du congrès et votée à l'unanimité en assemblée plénière, qui appelle à l'action contre cette restructuration - plan social qui ne porte pas son nom, et au boycott des réunions de concertation qui seront organisées par les directions et auxquelles les organisations syndicales sont conviées.

Je reviens de ce congrès avec une belle énergie, l'envie de me battre contre ce modèle de société ultra-libéral qui nous est imposé par le gouvernement et la conviction qu'il ne faut pas céder.

POINT HISTOIRE :

Le saviez-vous?

Notre administration a pu compter en son sein de grandes figures de la résistance ayant lutté contre l'autoritarisme et le nazisme. Ainsi, Marius Charlier dit "Florentin", percepteur de Villard-de-Lans fut l'un des fondateurs de la première cellule de résistance dans le Vercors qui fut arrêté le 27 mai 1943 par la police politique Italienne



La Direction fébrile... et autoritaire ?:

Notre DDFiP est en colère : les méchants agents ne partagent pas son enthousiasme pour les jeux de démolitions et le font savoir. Partout où il se déplace pour tenter de vendre la propagande ministérielle, les agents se mobilisent : habits noirs de deuil, affiches contre la casse du service public, etc.

La Direction exige à chaque passage le retrait des affiches qui lui déplaisent.

Cela ne suffisant pas il tente l'intimidation. Voici le message qu'ont reçus les chefs de services :

« De la part de Patrick VARGIU, Directeur du Pôle gestion publique et ressources :

Mesdames et Messieurs les responsables de service,

Il est rappelé que les agents des Finances publiques sont astreints aux obligations de réserve, de discrétion et de neutralité. Dès lors, toutes formes d'action ou de communication portées par les agents des Finances publiques en dehors du cadre syndical, doivent s'inscrire dans le cadre des obligations rappelées ci-dessus.

Si vous constatez des manquements aux principes précédemment rappelés, par exemple :

des formes d'affichage (banderoles – affiches – encarts) en

*dehors des espaces réservés à cet effet ;
-la diffusion en interne et en externe de support écrit;*

-toute autre forme d'expression (au guichet ou au téléphone), ou bien encore par le port de vêtements ou de badges floqués d'un message politique ou syndical, il vous est demandé de faire remonter sans délai à la division des Ressources Humaines et de la Formation Professionnelle la situation relevée, afin que la direction puisse apprécier la situation particulière et donner les consignes appropriées.

Je vous remercie pour votre vigilance »



Nous dénonçons la méthode et nous exigeons le retrait de cette note.

L'interpellation de la CGT :

Monsieur Le Directeur,

J'apprends que par mail du 2 juillet 2019 vous donnez l'ordre aux chefs de services de mettre en place un système de contrôle, d'intimidation et de dénonciation des collègues de la DGFIP de l'Isère, qui relayent les consignes et propositions d'action de leurs organisations syndicales dans le conflit qui maintenant nous oppose.

La première des obligations de réserve, de discrétion et de neutralité ne vous incombe-t-elle pas ?

Avant même que les collègues, leurs organisations syndicales soient informés de vos projets, et de leur avenir, vous informez la presse.

Votre communication n'est pas loyale. Vous avez mis fin par cette méthode à toute possibilité de négociation.

La CGT, d'autres OS du département, Solidaires, CFDT, FO, et nous en sommes convaincus une majorité de collègue ne partage pas votre vision du devenir de notre service public.

Vous donnez dans votre lettre aux élus des précisions sur les implantations des points de contact dont nous n'avons même pas été destinataire.

Vous mettez à mal les relations sociales dans notre direction, et maintenant vous voudriez utiliser la méthode de la tension.

Monsieur Le Directeur les tensions risquent de s'accroître avec un tel agissement.

Nous vous demandons de retirer cet ordre. Un conflit social a un début, une fin, et sa conclusion. Dès lors elle s'imposera à tous. Il faut savoir garder notre sang froid.

Cordialement.

Pour la section départementale CGT Finances Publiques de l'Isère,
Le secrétaire,
M. Dominique LO MONACO

La dérive de l'usager (l'ours) polaire:

C'est à 800 km de son territoire, que nous avons retrouvé ce matin un usager, errant...assoiffé...
En effet, depuis les changements climatérostructures (terme scientifique pour désigner la fermeture de tous les services des finances publiques de proximités, quotidiens et de qualité), l'usager est obligé de s'éloigner de son territoire, afin de trouver un agent des finances publiques et assouvir ainsi sa soif de réponses fiscales ou communales....

LE PAUVRE, IL NE SAVAIT PAS QU'IL POUVAIT RESOUDRE SON PROBLEME GRACE A :

OUPS.gouv.fr !



Question RH :

Mon service est en restructuration ...



L'ACCOMPAGNEMENT DES TRANSFORMATIONS PUBLIQUES

Je suis agent dans une Direction départementale des finances publiques.

Mon service est en restructuration et mon poste est supprimé.



Ma directrice me propose un poste dans un autre département, mais je ne souhaite pas déménager pour des raisons familiales.

Grâce à la priorité d'affectation locale, le préfet pourra « préempter » un poste vacant relevant d'un autre service de l'Etat et correspondant à mes compétences, pour que je puisse poursuivre ma carrière dans le département.

Si besoin, je pourrais bénéficier d'une formation facilitant la prise de fonction sur mon nouveau poste avec maintien de ma rémunération.

Et si je souhaite profiter de cette occasion pour rejoindre le secteur privé, je bénéficierais d'un accompagnement particulier et d'une indemnité de départ volontaire. Je pourrais également être mis à disposition temporairement au sein de l'entreprise privée avant de démissionner de la fonction publique.

L' du mois

Dans le cadre de la nouvelle formule du Poing Sûr, nous avons décidé de donner la parole aux collègues des différents services, syndiqués ou non, à travers une courte interview. Pour ce mois-ci, nous avons choisi d'interroger les collègues du futur.

Du coup :

PLUS PERSONNE A INTERVIEWER PLUS DE SERVICES ... L'ABYSSE TOTALE... RETOUR A NOS ORIGINES...



